



CONTRATS ANNUELS A TERRE



Les solutions à terre 2026 – Port d'Arradon

AVANTAGES ET CONDITIONS
Conditions particulières en capitainerie
*En fonction des places disponibles



AVANTAGES À TERRE

12 Mois à terre

Manutentions incluses

Port à Terre : 20 A/R par an (délai prévenance 48 heures)
Mise à disposition aire de carénage à chaque sortie d'eau



ABSENCE OBLIGATOIRE

Aucune obligation d'absence



AVANTAGES DIVERS

Accès aux sanitaires, cale, point propre

Facilités de règlement

Paieement échelonné sur 10 prélèvements du 15/01 au 15/10.



AVANTAGES CROISIÈRE

Réseau Passeport Escales



Sous condition d'avis de croisière avant 12h, les 2 premières nuitées sont offertes à chaque escale

- Nombre total de nuitées illimité dans les ports de la Compagnie des ports du Morbihan sauf Houat et Hoedic 1 nuit /an hors juillet et août
- Nombre total de nuitées limité à 5 nuits* / an / port dans les ports partenaires du réseau Passeport Escales,



AVANTAGES À FLOT

2 nuitées à flot offertes

avantage plafonné à 30 nuits / an



Carte plaisance Morbihan

Demandez votre carte en Capitainerie

Profitez des avantages contractuels et des bonus liés à vos escales ! Utilisez l'application "Plaisance Morbihan"



Extrait des tarifs en euros TTC

Monocoque	CATEGORIE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
Longueur	maxi	5,99	6,49	6,99	7,49	7,99	8,49	8,99	9,49	9,99	10,49	10,99	11,49	11,99
Largeur	maxi	2,30	2,45	2,60	2,70	2,80	2,95	3,10	3,25	3,40	3,55	3,70	3,85	4,00
PORT À TERRE		1563	1739	1967	2160	2359	2564	2775	2990	3210	3436	3665	3900	4184
PORT À TERRE SOUS ABRI		1876	2087	2361	2592	2831	3077	3330	3588	3852	4123	4398	4681	5021

Contact : 02 97 44 01 23

arradon@compagniedesportsdumorbihan.fr

www.compagniedesportsdumorbihan.com

SAPL COMPAGNIE DES PORTS DU MORBIHAN
Capital social 22 994 064 € - SIREN : 317 823 409 - RCS Vannes
Siège social : Hôtel du département - Vannes
Correspondance au 8 rue Alain Gerbault - CS 62221 - 56006 Vannes Cedex